

Marrakech, le :
Code : 320

Note de Présentation

Evaluation de fin d'accréditation 2019-2024 des structures de recherche
Accréditation et ré-accréditation des Structures de Recherche, période 2025-2028

La politique de restructuration de la recherche de l'Université vise le développement d'une recherche innovante et compétitive, axée sur des thématiques multidisciplinaires alignées sur les priorités nationales et régionales. Face aux défis actuels, qu'ils soient scientifiques, sociétaux ou économiques, l'Université encourage l'approche interdisciplinaire et la mutualisation des ressources pour dynamiser la production scientifique, promouvoir l'innovation et répondre aux standards internationaux. Elle vise à promouvoir l'excellence scientifique à travers une meilleure mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières au sein de structures fédératrices.

Conformément au Cahier des Normes de la Structuration et de l'Évaluation de la Recherche Scientifique adopté par le Conseil de l'Université le 25 juillet 2024 (voir nouveau Cahier de Normes ci-joint), l'Université Cadi Ayyad lance un appel pour l'accréditation et la ré-accréditation des équipes et laboratoires de recherche. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des cycles d'accréditation.

Préalablement à ce processus d'accréditation et de ré-accréditation, sera menée une opération d'évaluation des structures de recherche accréditées pour la période 2019-2024. Cette évaluation vise à instaurer un cycle d'amélioration continue. Ainsi, l'évaluation agira comme un levier pour atteindre les standards requis et à renforcer la dynamique d'excellence.

La plateforme UC@Rech, accessible à partir du 23 septembre 2024, est l'outil de la soumission des dossiers. Elle facilite la collecte de données et le suivi des candidatures.

Le calendrier ci-joint combine les phases d'évaluation des structures de recherche (période 2019-2024) et celles d'accréditation et de ré-accréditation (période 2025-2028).